



Accrochage station essence

Par Cocobacco63

Bonjour,
J'ai eu un accrochage avec une voiture à une station essence et je souhaiterais savoir quel est le véhicule en tord ou bien si les tords sont partagés.

Je m'explique, à la station essence, il y avait 2 voies avec 2 pompes à essence par voie, l'une derrière l'autre. Je venais de terminer de prendre de l'essence à la pompe arrière gauche et je redémarrait quand j'ai vu une voiture arriver sur la droite assez rapidement. Comme elle restait à droite, j'ai commencé à avancer mais la voiture a ma droite s'est rabattue d'un coup sur mon aile sans clignotant. J'ai pilé net mais la voiture a quand même percuté la mienne (point d'impact au niveau du feu avant droit) et l'autre véhicule a eu des dégâts sur toute la portière arrière gauche.

Je ne sais pas si je suis suffisamment Claire mais pourriez-vous, s'il vous plaît, m'indiquer ce que vous en pensez ?

Je vous remercie par avance de votre réponse

Cordialement

Coralie

Par Suisse1291

Bonjour,

Sur votre constat, vous cochez, pour l'autre automobiliste, la case 10 "changeait de file", cela suffira à le mettre en responsabilité à 100 %.

Par janus2

Bonjour,
On suppose que le constat a été rempli sur place, il n'est donc plus possible d'y apporter des modifications.

Cocobacco63, quelles sont les cases cochées pour les 2 conducteurs ?

Par Cocobacco63

Bonjour,
Je vous remercie pour vos réponses.
J'étais un peu à l'ouest quand on a du remplir le constat et l'autre conducteur avait déjà complété les cases avant que je puisse le faire.
Il a coché "prenait un stationnement" et "virait à gauche" pour lui et "quittait un stationnement" pour moi.

Dans les observations j'ai précisé qu'il avait changé de file sans clignotant et du coup il a refusé de signer. J'ai donc contacté la gendarmerie qui m'a expliqué que je devais signe mon exemplaire (il était déjà parti do c je ne pouvais pas signer le sien) et que je devais expliquer les circonstances de l'accrochage en détail sur mon feuillet.

Je ne sais pas si du coup ce sera bon puisque les cases ont déjà été cochées et qu'elles ne correspondent pas vraiment à ce qui s'est passé mais je ne peux plus y faire grand chose.

Je vous remercie encore en tout cas pour vos réponses